

Uvrier, le 19 novembre 2018

Aux membres de la SPVal

### **Mise au concours de la présidence de la SPVal pour la période administrative 2019-2023**

Chères et chers collègues membres de la SPVal,

La fin de cette année scolaire coïncidera avec l'échéance de la période administrative 2015-2019 pour la Société Pédagogique Valaisanne. Notre président, Olivier Solioz, achèvera, à ce moment-là, son premier mandat à la tête de notre association.

Une assemblée des délégués extraordinaire sera convoquée pour **le 23 janvier 2019**. Lors de cette séance, il sera procédé à l'élection de la nouvelle présidente ou du nouveau président de la SPVal.

Le président actuel, Olivier Solioz, se met à disposition pour un nouveau mandat de quatre ans. Le renouvellement du poste à la présidence est également ouvert à d'autres candidatures. La suite du travail de la SPVal est à garantir. Le comité ouvre, dès aujourd'hui, le dépôt des candidatures à la présidence.

Les documents de postulation usuels (CV et lettre de motivation) sont à déposer auprès de l'Administratrice de la SPVal, Anne-Marie Mesiano, (*Ch. des Brises 22, 1958 Uvrier ou [spval@bluewin.ch](mailto:spval@bluewin.ch)*) **avant le 31 décembre 2018** afin qu'ils puissent être joints à la convocation des délégués.

Les candidats peuvent aussi se présenter directement au début de l'AD extraordinaire du 23 janvier 2019.

Le cahier des charges relatif à la présidence de la SPVal est annexé à ce courrier. Les personnes intéressées peuvent obtenir tous les renseignements utiles sur la fonction en s'adressant directement au Président de la SPVal.

Recevez, Chères et chers collègues membres de la SPVal, nos cordiales salutations.

Le Comité Cantonal de la SPVal

Annexe : Cahier des charges du (de la) président(e) de la SPVal